



Pour l'Association « Bien Vivre à La Rochette »
le Président, Pierre LAURENT
po.laurent@gmail.com
06.22.89.38.60

à
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Objet : hameau de La Rochette.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

L'Association « Bien Vivre à La Rochette » a tenu sa 35^{ème} Assemblée Générale le mercredi 14 août dernier en présence d'une quarantaine de personnes, résidents ou non résidents permanents. Nous aurions apprécié une prise de parole d'un représentant de la commune de Fontcouverte afin de nous préciser la continuité des travaux envisagés notamment pour la chapelle de La Rochette, et que nous vous avons déjà demandés.

Nous savons votre soutien indéfectible tout au long de ces années et les efforts consentis.

Si par le passé le hameau de La Rochette a su vivre sa ruralité de façon active, constructive et conviviale autour de son four banal, de la remise des pompes, du lavoir, de la chapelle et de l'école, tous ces vestiges d'une vie quotidienne qui restent encore mais à la pratique et à l'usage souvent disparus, constituent un témoignage et un patrimoine de la vie rurale d'antan qu'il faut sauvegarder et maintenir dans une fonctionnalité qui disparaît et évolue avec le temps.

Concernant le four banal, certains possèdent encore la pratique de la confection et de la cuisson du pain ; ils transmettent ce savoir faire et maintiennent encore quelques fournées annuelles, ce qui génère une belle convivialité entre les habitants du hameau.

* Il serait bien d'ailleurs de sécuriser et d'améliorer l'accès à la remise des pompes en réglant le problème de l'ados gravillonné trop pentu et glissant notamment pour les personnes âgées.

Concernant la chapelle, l'Association Bien Vivre à La Rochette est très attachée à sa « renaissance », non pas par une reconversion radicale, mais par une adaptation en rapport à sa vocation et à sa finalité initiales avec cette dualité à respecter : l'aspect cultuel et culturel.

Notre démarche est de demander à la Municipalité de poursuivre effectivement l'entretien du bâtiment par :

- * la pose du cheneaux qui manque sur un pan du toit, et qui cause de l'humidité dans le mur.
- * la pose du revêtement de sol suite à la réparation du plancher, ainsi que la prise électrique qui avait été déposée.

Autre demande, bien que partiellement réalisée :

- * Si des carrés blancs ont bien été peints en bas et en haut sur la chaussée de la route de la chapelle,, il manque les panneaux normalisés « STOP » ou « VOUS N'AVEZ PAS LE PASSAGE » afin que la Municipalité soit en conformité avec la Sécurité Routière.

- * Il serait bien aussi d'installer un miroir en haut de la route de la chapelle pour avoir une meilleure vision pour un véhicule voulant monter en direction de la station.

L'Association Bien Vivre à La Rochette remercie également la Municipalité pour la pose des deux jardinières fleuries à l'entrée de la chapelle qui constitue un début d'amélioration de l'environnement dans le hameau au vu de la fréquentation touristique d'été.

En vous remerciant de prendre en compte nos remarques et demandes, et certains d'une volonté commune, l'Association Bien Vivre à La Rochette reste toujours à votre disposition pour toute concertation et vous adresse , Mesdames et Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

La Rochette le 28 août 2025
Pierre LAURENT
pour les membres du bureau